

Nouvevelliste

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86. C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	32.—	16.50	9.—
Avec Bulletin officiel	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

La qualité suisse est-elle un leurre ?

Si l'étranger, selon son tempérament, conçoit quelque énerverment ou laisse échapper un sourire ironique devant les manifestations d'un sentiment de supériorité trop souvent ressenti par les enfants de la libre Helvétie, il doit malgré tout convenir que pour un petit pays privé de matières premières et dont le meilleur capital est l'habileté de ses travailleurs manuels et l'intelligence de ses techniciens, ce que nous avons réalisé dans le domaine industriel n'est déjà pas si mal. En fait, la qualité suisse s'est pendant longtemps imposée au monde. Elle s'est même si bien imposée que les Suisses eux-mêmes ont parfois eu tendance à la considérer comme une situation acquise et à s'en faire un oreiller de paresse.

La qualité suisse hier, aujourd'hui et demain

Très réelle il y a quelques années encore, la qualité de la production suisse n'est plus aujourd'hui aussi incontestée par l'étranger qu'elle l'était hier encore. Pourquoi cela ? Pour la seule et simple raison qu'aucun pays au monde ne détient en ce domaine un monopole durable, s'il ne voue le meilleur de ses efforts à conserver son avance. Pendant longtemps, la Suisse y a réussi. Mais le monde a évolué. Sous l'effet de la dernière guerre, par exemple, toute une gamme de produits synthétiques ont été mis au point dans les pays qui souffraient de pénuries graves que nous n'avons pas connues au même degré ; ils ont aujourd'hui une certaine avance sur nous dans ce domaine. Sous l'effet de la guerre, toujours, les techniques les plus traditionnelles se sont renouvelées, alors que nous n'avons pas toujours été en mesure de suivre ce mouvement. Enfin, les conditions mêmes de la production ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'hier. Naguère encore, le meilleur atout de la Suisse était la qualité très réelle de sa main-d'œuvre. Mais à l'âge de l'automation, la main-d'œuvre intervient beaucoup moins dans la qualité ; plus d'un pays concurrent de nos industries, dont la main-d'œuvre reste de qualité inférieure à la nôtre, arrive néanmoins à produire des articles tout aussi bons, parce que c'est la machine qui y pourvoit. Notre goût instinctif de la tradition et notre caractère plutôt conservateur ont pendant longtemps été une force. Ils pourraient devenir demain une faiblesse, si nous ne savons allier ce trait de caractère avec un esprit novateur dans tout ce qui concerne les applications techniques.

Efforts nécessaires

N'oublions pas que l'économie industrielle suisse est en quelque sorte un défi au bon sens. Les conditions mêmes dans lesquelles nous produisons, le fait que nous devons importer toutes nos matières premières, l'étroitesse de notre marché in-

térieur semblent contredire la réussite de la technique suisse. Et pourtant, les faits se chargent de la démontrer.

Mais ces conditions si particulières nous empêchent de battre nos concurrents dans le domaine des prix. Nous avons jusqu'ici pu pallier cet inconvénient en nous montrant supérieurs dans le domaine de la qualité. Si nous voulons conserver cette avance, ou même ne pas nous laisser distancer, comme c'est déjà le cas dans le domaine nucléaire, par exemple, il nous faut accomplir un important effort d'adaptation aux conditions nouvelles de travail. Et un effort qui doit être mené parallèlement sur plusieurs fronts.

Il y a d'abord celui de la recherche scientifique, le plus important peut-être, et dans lequel nous pêchons souvent par une timidité qui se traduit par la faiblesse des moyens mis en œuvre, en proportion de ceux dont disposent les chercheurs d'autres pays.

Il y a aussi celui de la formation des techniciens et ingénieurs. Comme tant d'autres pays, nous en manquons. Nous avons pourtant les instruments nécessaires pour en former, en l'espèce d'écoles techniques justement réputées. Moyennant une refonte et une modernisation de certains programmes d'enseignement, ces écoles techniques pourraient parfaitement répondre à ce qu'on attend d'elles. Le point faible est dans la conception même du recrutement des élèves. Nous n'avons à proprement parler pas de politique digne de ce nom en matière de formation technique. Il convien-

draient donc de revoir de fond en comble nos méthodes, et notamment de trouver des moyens convaincants d'attirer les jeunes gens dans nos hautes écoles, en leur donnant les facilités matérielles nécessaires.

Il est encore un domaine où nous devons prendre de nouvelles habitudes, bien que d'importants progrès aient déjà été réalisés dans ce sens. Nous voulons parler du travail en équipe. Pas du travail des hommes, mais bien de celui de groupements d'entreprises qui mettraient leurs forces en commun pour atteindre ensemble un but technique ou scientifique, au lieu de travailler chacune de son côté et de faire parfois à double des travaux longs et coûteux.

Nous posons dans ce titre la question de savoir si la qualité suisse est un leurre. Ce n'est certes pas encore le cas. Mais ce pourrait le devenir si nous ne savons pas faire à temps l'effort de prendre de nouvelles habitudes de travail, d'adopter de nouvelles conceptions dans les domaines de l'organisation, de la recherche et de la collaboration. Nous sommes en quelque sorte à un tournant. La qualité suisse n'est plus une souveraine incontestée. Comme n'importe quel président du Conseil, elle peut demain être « mise en minorité » par la technique des pays qui auront su plus vite que nous « digérer » les méthodes nouvelles qui semblent devoir s'imposer au monde de demain. Tout dépend donc en définitive de la question de savoir si nous saurons rester dans le peloton de tête, dans la grande course au progrès.

M. d'A.

Réflexions sur l'art

par Emile Biollay

Depuis que le monde est monde, il n'y a que deux sortes d'art ou plutôt deux attitudes possibles chez l'artiste. On les distingue dès l'époque des cavernes : la peinture rupestre, mieux connue aujourd'hui, témoigne déjà de ces deux tendances que nous allons nous efforcer de définir, parce qu'elles sont encore les nôtres.

Faute de mieux, on a appelé « classique » la première. Peu importe le mot pourvu qu'on lui donne un contenu suffisamment clair. Qu'est-ce donc qu'un artiste, ou un écrivain, « classique » ?

Est classique l'artiste qui respecte le réel total. On comprend immédiatement ce que signifie pour un peintre ou un sculpteur le respect de l'objet qui s'offre à sa vue et l'on conçoit aussi que cette fidélité à une vérité extérieure à lui, l'artiste ne puisse y atteindre qu'au prix d'une parfaite connaissance de toutes les ressources techniques de son art.

— Je vous entends parfaitement, dira-t-on, votre art classique est le bien nommé. Il n'est pas autre chose que celui que l'on enseigne dans les classes. Il n'est pas autre chose que l'art académique.

— Il y avait, dans notre définition, un petit mot essentiel et qui condamne l'académisme en même temps qu'il permet de le distinguer du « classicisme ». Est classique, avons-nous dit, l'artiste qui respecte le réel total.

L'art académique respecte bien le réel apparent ; mais il ne parvient pas à la réalité totale, laquelle est cachée et comme enfouie dans les choses et doit disparaître à travers elles. Qu'est-ce qu'un visage humain où l'on ne sent point vibrer une âme ? Qu'est-ce qu'un paysage où ne palpite pas le souffle éternel de la Terre-Mère, le chant de la création à son Créateur ? Ce ne sont à coup sûr que des réalités tronquées, à qui l'essentiel manque. Un regard d'amour au fond duquel il n'y aurait aucun vertige

La Joconde de Léonard de Vinci respecte infiniment la vérité du visage humain. Mais parce que l'artiste a atteint à la vérité totale, le sourire de la Joconde nous conduit au bord même de ce mystère qu'est l'âme humaine. On sent qu'il y a quelque chose derrière ces apparences. Les chants de blé de Van Gogh sont des champs de blé, mais ils sont comme parcourus par un souffle sacré. Ils jaillissent de la terre

féconde et du soleil de Dieu comme s'ils voulaient crier aux hommes le mystère inépuisable de la nature gonflée des sèves puissantes de la vie. Le réel total ne s'arrête pas à la matière : il fait toujours pénétrer en nous le frisson de l'infini.

Au sens de notre définition seraient classiques dans la littérature française des écrivains comme Péguy, Claudel, Ramuz, ou, en Valais, le Zermatten de « La Servante du Seigneur ».

— Nous y sommes, direz-vous, la différence entre l'art classique et l'art académique n'est que trop claire. Mais il n'y a pas que l'art académique. Il y a encore... l'autre, celui qui, sans être académique, n'est pas classique pour autant. Que faites-vous de Picasso ?

Tous les artistes qui s'éloignent du réel obéissent à la même tendance : au besoin d'exprimer une tension intérieure. Nous parlons bien entendu des artistes et non des fumistes ou des barbouilleurs. Ils sont les frères des poètes comme Rimbaud et Mallarmé. Et puisqu'il s'agit pour eux d'exprimer une tension intérieure, souvent un désarroi, qu'importe alors de respecter la réalité extérieure ? Au contraire, si l'on est possédé du sentiment que le monde est absurde, pourquoi en respecter les apparences ? Il n'y a plus qu'une chose qui compte pour l'artiste : le sentiment intérieur qui le possède. Le peintre ou le poète deviennent des intervertis qui s'enfoncent toujours plus profondément dans le cul de sac du moi. Au lieu de se tourner vers la nature inépuisable, ils s'épuisent à redire le tourment qui les dévore. Au lieu de nous conduire aux portes de l'infini, comme les classiques, ils nous amènent au bord de l'inconscient. Il y a des classiques extrêmement importants dans la peinture française d'aujourd'hui. Ils ne s'embarassent pas de théories. Ils restent « fidèles aux corps, aux fleurs, aux ciels » suivant une formule de Claude-Roger Marx (1) qui cite des paysagistes comme Segonzac, Pascin, Laprade, Bouche, Friesz, Coerg, et qui illustre son article d'un magnifique « Buste à la chemise blanche » de Balthus. A côté de Balthus, Clavé, la peinture française actuelle a encore beaucoup d'autres créateurs, que Claude-Roger Marx qualifie de « vrais visuels ». On peut donc à la fois être très moderne et très « classique ». Il faut pour cela respecter le réel total et avoir un style personnel. C'est là qui est la difficulté. C'est cela le grand art. C'est dans cette direction que se sont tournés avec raison certains peintres valaisans comme Mlle Germaine Luyet ou Mme Marie-Rose Putallaz, pour ne parler que des récentes expositions que nous avons pu voir. On ne saurait trop les encourager dans la voie qu'elles se sont choisies.

L'artiste classique est un artiste enraciné. Parce qu'il se tourne vers la réalité extérieure, ce n'est nullement un hasard s'il reste toujours profondément attaché à la terre qui l'inspire et qu'il magnifie. Virgile, c'est la campagne italienne. Claudel et Péguy, la terre de France. Ramuz est inséparable du pays romand. Il n'y a pas de grand art classique sans un terroir où il puise sa sève. Et le grand art consiste à dépasser le folklore (qui n'est qu'un académisme) pour atteindre le Tout, y compris l'Homme éternel.

Il faut cependant essayer de comprendre, voire si possible d'expliquer, le sentiment souvent poignant art consiste à dépasser le folklore (qui « querelle les apparences », suivant la formule de Rimbaud dans *Une saison en enfer*. Nous ne parlons pas ici de l'art abstrait proprement dit, lequel ne querelle pas « les apparences », mais les ignore résolument, ce qui est tout autre chose. Nous songeons à telle « jeune fille » atroce de Picasso, dont la tristesse est proprement sans fond. Nous songeons à « Guernica » qui dit mieux que toute œuvre figurative l'horreur de la guerre civile. Nous songeons à certains tableaux surréalistes, notamment aux paysages désertiques de Tanguy que peuplent seuls d'imaginaires ossements sans nom. De telles œuvres nous paraissent irremplaçables

(1) Dans le Figaro Littéraire du 26 avril 1958.

Les morts ne parlent pas Ulrich charge Dubois et se défend d'avoir agi contre la Suisse

Lundi matin, s'est ouvert, dans la salle des assises à Berne, devant la Cour pénale fédérale, le procès intenté à l'inspecteur de la police fédérale Max Ulrich, impliqué dans l'affaire des renseignements.

La cour, présidée par M. Th. Abrecht, juge fédéral, comprend les juges F. Pedrini, P. Corrodi, P. Schwartz et A. Favre. Le Ministère public de la Confédération est représenté par M. Hans Fuerst, président du Tribunal de district de Horgen, faisant fonction de procureur général extraordinaire. L'accusé est défendu par Me G. Brunschwig, avocat à Berne. Les tribunes sont occupées presque exclusivement par des représentants de la presse suisse et internationale.

Huis clos partiel

A l'ouverture de l'audience, après un bref interrogatoire d'identité de l'accusé, le procureur général extraordinaire propose tout en le déplorant, le huis clos pour toutes les questions touchant à la sécurité de l'Etat. Toutefois, il pense que les plaidoiries pourraient être partiellement publiques, à condition que des faits devant rester secrets ne soient pas divulgués. La défense se rallie à cette suggestion.

La Cour se retire pour délibérer et à sa rentrée le président communique qu'elle accente la proposition du procureur. L'interrogatoire et les plaidoi-

ries seront en partie publics et en partie secrets. Les témoins déposeront à huis clos et le jugement sera proclamé en audience publique.

Paperasseries

Après ces préliminaires, le président Abrecht passe à l'interrogatoire de l'accusé. Celui-ci confirme, dans les grandes lignes, les chefs d'accusation concernant la remise au service de renseignements français de plusieurs feuilles du répertoire des signalements de police, de 9 rapports mensuels du Ministère public et au maximum d'une centaine d'informations de

police téléscriptées et de 10 rapports de police.

En revanche, Ulrich conteste formellement avoir remis à l'agent français le rapport du Ministère public fédéral sur les associations culturelles paracommunistes en Suisse romande, de février 1956. En réponse aux questions du président et d'un juge, il n'exclut pas qu'une tierce personne ait pu remettre ce document, muni de son initiale « U » au service de renseignements français. Il se réserve de donner sur ce point de plus amples détails à huis clos.

Les regrets de la défense

Là s'arrête l'interrogatoire public de l'inspecteur Ulrich. Le président Abrecht relève que la Cour a décidé de faire un usage aussi restrictif que possible du huis clos, celui-ci étant réservé strictement aux questions affectant la sécurité de l'Etat.

Le défenseur Me Brunschwig regrette que le colonel-brigadier Daniel ne soit pas autorisé à venir personnellement à la barre. La décision du Conseil fédéral d'adresser à la Cour un rapport officiel du Département militaire ne lui donne pas entièrement satisfaction.

(Suite en 2e page)

(Suite en 2e page)

Pour le régime financier fédéral Les raisons du parti conservateur-chrétien social

par Pierre BARRAS, secrétaire général adjoint

Reste la question cruciale de l'impôt fédéral direct. Etait-il possible d'en obtenir l'abrogation? Le projet en prévoit une très sensible réduction, puisque son produit escompté, qui est aujourd'hui de 273 millions est ramené à 166 millions, soit amputé du 40%. Le supprimer, c'était ou bien priver la Confédération d'une recette future de 166 millions, ou bien renoncer à d'autres réductions d'impôts pour en compenser la disparition. Examinons l'une et l'autre de ces hypothèses et leurs répercussions.

Amputer les recettes fédérales d'une nouvelle tranche de 166 millions, c'est en tout cas rendre tout amortissement de la dette impossible. Or, chacun admet qu'en période de haute conjoncture, la dette doit être amortie afin que s'il survient une crise de chômage, l'Etat puisse financer un programme de grands travaux en recourant à l'emprunt. C'est aussi là ce que réclame notre programme dans lequel nous lisons textuellement: **Le parti se prononce pour une politique qui utilise les périodes de prospérité pour préparer notamment par une politique fiscale appropriée la lutte contre les conséquences des crises possibles.** Si donc on veut nous opposer notre programme, c'est notre programme tout entier qu'il faut considérer et non seulement le point relatif à l'opposition de principe à un impôt fédéral direct permanent.

Diminuer les recettes fédérales dans une aussi forte proportion, c'est aussi compromettre des réalisations sociales importantes que le parti lui-même réclame depuis de longues années. Il en est ainsi en particulier de l'assurance-maternité et surtout de l'extension des allocations familiales. Des secteurs entiers de notre économie, ceux de l'agriculture et des classes moyennes en particulier, ne peuvent supporter le poids de nouvelles institutions sociales. Il sera nécessaire que l'Etat prenne une partie de la charge sur ses épaules. Si l'on ne veut pas être taxé de pharisaïsme social, il faut ou bien cesser d'en faire des articles de programme pour la propagande électorale, ou alors se préoccuper d'assurer à la Confédération les moyens suffisants pour les mettre sur pieds.

Pour pouvoir priver raisonnablement la Confédération de l'impôt fédéral direct, il aurait fallu nécessairement renoncer aux autres diminutions de recettes: notamment aux déductions consenties au chapitre de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Or ces dernières années, la proportion entre impôts directs et impôts de consommation a déjà eu tendance à se modifier dans le sens d'un accroissement des impôts indirects. Ce n'est pas le moment, aujourd'hui que chacun est inquiet devant la hausse du coût de la vie, d'accroître le poids de la fiscalité indirecte.

Une autre compensation à la suppression de l'impôt de défense nationale eût été une diminution massive des dépenses d'intervention. En réalité, ce sont les cantons qui doivent alors en faire les frais. Or, c'est là que nous touchons à un des aspects essentiels du problème: celui de la péréquation financière intercantonale dont l'impôt direct fédéral est un agent. Il est indirectement par les interventions fédérales qu'il permet et qui profitent surtout aux cantons économiquement faibles.

Le projet contient de plus une innovation importante: pour la première fois, il prévoit une mesure de péréquation financière directe, soit sur le plan des recettes. Une partie du produit de l'impôt de défense nationale (le 5%)

sera répartie entre les cantons de manière à ce que les cantons économiquement faibles puissent conserver pour eux un peu plus du 30% de cet impôt, et les cantons forts un peu moins. C'est là un succès notable et un premier pas en vue de la réalisation de la motion déposée par le président de notre parti, M. BOURGKNECHT, qui a demandé des mesures pour parer au déséquilibre existant à l'heure actuelle entre les ressources de nos différents cantons. **Permettre à tous les cantons, et non seulement à quelques-uns de se développer et de faire face aux obligations qu'on impose à l'Etat moderne, et aussi un aspect du fédéralisme qu'on ne peut négliger.**

On peut d'ailleurs très sérieusement se demander si l'impôt fédéral direct que nous connaissons depuis 1915 est véritablement la cause de la centralisation politique. Le vote de la constitution juridique qu'elle a provoqué, la concentration économique et la désertion des campagnes ont porté à l'autonomie cantonale de plus graves atteintes qu'un impôt fédéral modeste. Le projet de création d'un réseau routier fédéral, celui d'un article sur le cinéma font courir au fédéralisme des dangers plus graves, mais ne s'en imposent pas moins en raison de l'évolution

moderne. On ne peut faire preuve de plus de rigidité en politique fiscale que dans les autres domaines.

Conclusions

En définitive les parlementaires conservateurs-chrétiens sociaux ont dû se rendre à l'évidence. A moins de pouvoir procéder à une réduction massive des dépenses militaires — et ce n'est pas précisément vers cet idéal qu'on s'acheminé — il n'était pas possible d'exiger la suppression de l'impôt de défense nationale sans qu'il en résulte des inconvénients tout aussi graves que ceux de son maintien, et tout aussi contraires à notre doctrine et au programme du parti.

La politique est finalement l'art de tirer le meilleur parti possible des circonstances qui sont imposées aux hommes et aux partis. Le nécessaire compromis issu des délibérations du parlement représente le maximum de ce qu'il était possible d'obtenir dans les temps actuels. Il mérite d'être loyalement soutenu par tous les citoyens conservateurs-chrétiens-sociaux et ce d'autant plus que dans six ans il sera toujours possible de revoir les positions.

Pierre BARRAS.
(Voir «Nouveliste» du vendredi 2 mai).

Ulrich charge Dubois et se défend d'avoir agi contre la Suisse

(suite de la première page)

Me Brunshwig demande ensuite à la Cour d'autoriser son client à faire une déclaration sur les motifs de ses agissements. Le procureur Fuerst estime que cela est un peu prématuré. Le président Abrecht n'en donne pas moins à Ulrich l'autorisation de s'exprimer dans les limites requises par la sûreté de l'Etat.

« J'agissais contre Dubois »

L'accusé donne ensuite lecture d'un texte dactylographié dont voici les passages essentiels:

Avant même que René Dubois — avec lequel je n'avais ni divergences personnelles ni divergences d'ordre politique — ne soit nommé procureur de la Confédération j'avais, sur la base d'informations sûres qui m'étaient parvenues, informé certains conseillers fédéraux que Dubois avait, par de faux renseignements, dénoncé ou fait dénoncer à Paris un étranger domicilié en Suisse et qui, pendant la guerre, avait rendu de bons services à notre pays. A ma connaissance, le Département fédéral de justice et police fut également informé par une autre voie. Néanmoins nommé procureur de la Confédération, Dubois viola à nouveau le secret professionnel à l'égard de Suisses et d'étrangers, ce que je considérais comme extrêmement grave et dangereux pour notre pays, du moment qu'il était, en temps de paix, le chef suprême des services de sûreté de l'Etat. Conscient de mes responsabilités, en tant que fonctionnaire de ces services et m'inspirant de propos tenus par l'ancien procureur Luethi, je considérais de mon devoir de tout faire pour me procurer les documents dénonciateurs remis à Paris. A cet effet, je collaborai avec un fonctionnaire du consulat français, qui me donna des assurances précises:

La confiance était morte

Ainsi que l'enquête l'a établi, mon initiative était parfaitement fondée. Par la suite, Dubois commit encore d'autres actes délictueux, dont une partie parvinrent à ma connaissance et qui me renforcèrent dans ma façon d'agir.

Une règle non écrite dit qu'un service de renseignements ne peut se développer et fonctionner que dans un climat de confiance mutuelle. Cette confiance doit exister avant tout entre chefs et subordonnés. Cette règle fut valable pendant des années, sous la direction de mon ancien chef le Dr Balsiger et elle fut profitable. C'est selon moi un non sens de vouloir soumettre un fonctionnaire qui a travaillé avec succès durant des années, à des dispositions et prescriptions légales promulguées pour le contre-espionnage et non pour le service de renseignements. Une déclaration que me fit en mars 1957 M. le conseiller fédéral Feldmann, lequel me donna l'assurance qu'il me soutiendrait au Parlement, même si 10 ou 15% des faits parlaient contre moi, me confirma dans cette opinion. Depuis des années, j'ai procuré à mon pays d'importants renseignements sur diverses sources étrangères, dont des centaines de rapports de source française.

Un échange fructueux

Ces informations de nature économique, politique et militaire étaient du plus haut intérêt pour la Suisse. Elles portaient notamment sur la lutte contre le communisme international. C'est ainsi par exemple, que de février 1955 à février 1957, j'ai obtenu d'une source non française, en partie avec l'aide du fonctionnaire français déjà cité, plus de 2000 rapports détaillés et hautement importants. Je ne pense pas, qu'en remettant en échange des documents suisses, dont le nombre est totalement disproportionné à celui des documents reçus, avoir jamais dépassé les limites d'une appréciation sérieuse et responsable. Il est clair que de tels documents ne peuvent être obtenus sans contre-partie. Je déclare aujourd'hui solennellement que tout ce que j'ai fait ce fut dans l'intérêt de mon pays et jamais je n'aurais pu imaginer que cela me mettrait en conflit avec les dispositions de notre Code pénal.

Après cette déclaration, dont il sera encore question à huis clos, l'audience publique fut déclarée close. Le jugement sera rendu vendredi et si d'autres audiences publiques ont encore lieu, entre temps, la presse en sera informée.

Réflexions sur l'art

(suite de la première page)

pour sensibiliser l'esprit au pouvoir évocateur de l'image.

Mais il faut bien aussi se rendre compte que de tels moyens ne peuvent servir indifféremment n'importe quelle fin. On peut, en querellant les apparences, exprimer son angoisse devant l'univers extérieur: on ne peut pas le chanter. Les Russes eux-mêmes l'ont compris, qui, pour célébrer l'univers soviétique, ont exigé de l'artiste le «réalisme» socialiste. Nul ne peut à la fois exalter l'homme et le défigurer.

Emile Biollay.

ESPAGNE Boycottage des transports urbains à Madrid

La consigne de boycottage des transports urbains de la capitale espagnole, destiné à marquer la «journée de la réconciliation nationale», a été très largement suivie par la population ouvrière.

Alors que le centre de Madrid présentait, entre 7 et 8 heures locales, son aspect accoutumé, dans les quartiers ouvriers, au sud et au nord, les rues étaient pleines d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, se rendant à pied à leur travail, leur casquette à la main. De nombreux trams et autobus ont été retirés de la circulation dans ces quartiers et la plupart de ceux qui ont été mis en service roulent à vide, soit totalement, soit aux quatre cinquièmes. Dans le métro, l'affluence représente environ le quart de la normale.

Les dispositions prises par la police sont discrètes, mais importantes. Des policiers stationnent à presque tous les arrêts de tramway et circulent en jeep, ainsi que des éléments, beaucoup moins nombreux, de la garde civile et de l'armée de terre.

INDES M. Nehru critiqué

La plupart des journaux indiens se félicitent de la décision de M. Nehru, de ne pas se démettre de ses fonctions de premier ministre. Toutefois ils ajoutent que, s'il reste au pouvoir, il ne devrait pas se contenter de décrier ce qui ne va pas en Inde, mais devrait trouver aussi la voie pour sortir de l'actuel «désespoir» dans lequel se trouve plongé le pays.

Le «Times of India», indépendant écrit: «Si l'on dénonce l'effondrement de la mortalité publique, on ne fait rien. Il convient de déterminer ce qui a provoqué cet effondrement. M. Nehru doit montrer lui-même à son parti la voie pour sortir de sa démoralisation momentanée.»

Le journal gouvernemental «Inhutan Times» déclare: «Nehru doit élaborer un nouveau programme, pour nettoyer le pays des méchants et donner à notre liberté un contenu nouveau. Tant que Nehru sera parmi nous, le peuple ne se sentira pas devant une alternative. Mais s'il donne au pays une nouvelle direction, des questions comme «qui succédera à Nehru?» ou «qu'est-ce que qu'il y aura après Nehru?» cesseront de nous irriter les oreilles.»

MONTREUX Théâtre du Casino
RESERVEZ d'URGENCE vos places pour les
2 DERNIERS CONCERTS
de l'intégrale des Sonates de Beethoven
avec le concours de l'illustre pianiste
Dimanche 11 mai
Mercredi 14 mai **WILHELM KEMPF**
Location: Montreux: Office du Tourisme, tél. 6 33 84 / 85

KAFA
et la douleur s'en va
en vente dans les pharmacies et drogueries

GUERE PLUS GROS QU'UN GRAIN DE RIZ
Les GRAINS DE VALS sont faciles à avaler. Doucement laxatifs, ils réveillent les fonctions paresseuses et leur efficacité n'est payée d'aucun effet fâcheux. Ils font mieux que libérer l'intestin, ils le réduquent. A base d'extraits végétaux et opothérapiques, ils peuvent être recommandés aux enfants comme aux adultes.
25 grains: Fr. 1.80; 50 grains: Fr. 2.80

— Je crois que nous n'avons plus rien à faire ici, dit le commissaire. Ma pauvre petite, qu'allez-vous devenir?

— Je ne sais pas. Tout cela s'est déroulé si vite...

— Vous ne pouvez pas rester ici toute seule. Ce n'est pas qu'il y ait du danger pour vous, bien que... De toute façon je vais laisser un agent de garde cette nuit.

— Monsieur le commissaire a raison, vous ne pouvez demeurer dans cette ambiance, et si vous vous sentez mal il faut quelqu'un pour s'occuper de vous.

— Où irai-je? murmura Joëlle, très lasse. Je n'ai pas de famille à Paris. J'ai une amie à Créteil, mais je ne peux pas lui imposer ma présence dans des circonstances pareilles.

— Neuilly. C'est là que vous serez encore le mieux. Les domestiques s'occuperont de vous. Voulez-vous que je vous y conduise?

Joëlle hésita, regarda une dernière fois le salon, les meubles, le chapeau de sa tante près de la machine à coudre.

— J'ai peur de rester ici, et en même temps il me semble que c'est lâche de partir.

Maurice lui prit le bras, doucement:

— Venez, mon petit. Préparez quelques affaires. Je vais vous aider.

★

Elle dina, sans grand appétit, dans l'office, en compagnie des domestiques. Il ne pouvait être

question de protocole. Elle aurait voulu garder Maurice quelques heures, mais il la laissa, comme s'il avait craint d'abuser, de s'imposer. Pourtant elle avait besoin de lui. Il le savait. Il promit de revenir le lendemain.

René. Jacqueline. Des visages inconnus. Des amis pourtant. Un peu gênés par les convenances. Une situation fautive. La vieille Juliette s'autorisa de son grand âge pour mener Joëlle jusqu'à sa chambre. Elle la borda dans son lit. De braves gens, oui. La petite Jacqueline pleurait, des larmes sincères. Maurice, si désolé, si désireux de la protéger... Le commissaire lui-même, un chic type... Les voisins, Cocherel, sa femme, tous des braves gens. Qui avait agi dans l'ombre? Qui avait pu concevoir tant de haine contre elle, qui? Un fou, oui, un être exaspéré par l'injustice du destin...

Le destin. Un bien grand mot. Certains l'appel-

lent Dieu. — Je croyais en Dieu. Comment y croire, maintenant? Je n'ai jamais rien fait de mal. Ma tante n'avait jamais rien fait de mal. Dire que parfois je la détestais, que je souhaitais être libre, que je souffrais de ne pouvoir me dégager de son autorité...

La vanité des choses humaines, oui. L'avertissement, pour me prouver que l'argent n'est pas tout. Un milliard et plus, ça ne remplace pas un foyer. Je suis seule. Seule avec ma fortune qui ne me sert à rien. Que puis-je faire? J'avais déjà des projets, monter une maison de couture, fonder une école pour accueillir de petites apprenties... A quoi bon? Je sens bien que je me laisse aller au découragement, mais je n'y peux rien. Attendre, une fois de plus. Je n'oublierai pas, mais le temps passera. Ma souffrance s'en ira, petit à petit. C'est fatal, c'est humain.

Un rêve? Un cauchemar? Sans doute. Joëlle ne

drame policier

in-extremis

par andré picot 24



se souvenait pas. Mais à présent, elle était bien éveillée, seule dans ce grand lit, dans cette chambre immense. Le cadran phosphorescent de sa montre-bracelet marquait deux heures cinq. Il pleuvait. Une brise fraîche pénétrait dans la pièce par la fenêtre entrouverte. La pluie crépitait sur les persiennes.

— J'ai peur. Mon rêve m'a fait peur. Mais je n'ai pas rêvé de ma tante. De quoi ai-je peur? De qui?

Elle s'efforça de recomposer les images du cauchemar. Vainement. Son angoisse demeurait abstraite, sans support. Soudain, cette peur l'envahit tout entière, au point qu'elle faillit crier.

Je suis seule. Si je meurs, ma fortune ne va plus à personne. L'assassin va me poursuivre. Inlassablement, jusqu'à ce qu'il obtienne tout de moi. Un maniaque, oui. Si je refuse, si je lutte, il me tuera et l'argent sera perdu pour tout le monde. Il ne l'aura pas, mais personne d'autre ne l'aura. Ce sera sa vengeance. Sa sinistre vengeance. Et je suis sans forces. Il sait que maintenant je suis sans forces. Il va venir. Il va jouer sur ma peur, il me fera céder. J'ai peur de la mort.

Copyright by Cosmopress.

(A suivre).

Protégez vos fraisières
avec la couverture
Tél. (027) 2 38 78 **PAPICO Sion**

LOTÉRIE ROMANDE
plus que 4 jours!
 à CORTAILLOD (NE)

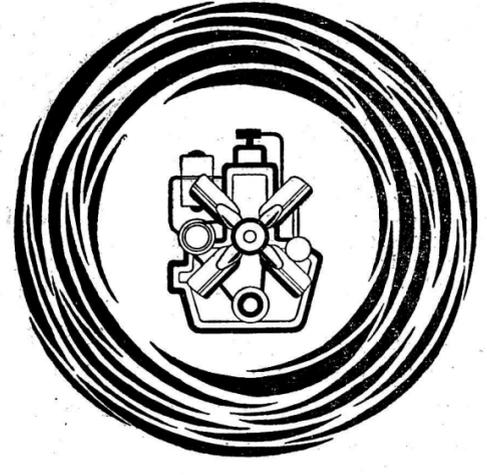


Le nouveau Persil
 marque de nouveaux points: riche en savon, encore plus doux, spécialiste de la machine à laver.

Bon vieux fromage
 Un poste de fromage de choix 1/4 gras vieux, fort, légèrement endommagé. Pièce de 4 kg.: Fr. 2,60 le kg. par 2 pièces: 2,50 le kg.
 Veri Zürcher, Mallans, Expéditions. Tél. (081) 5 11 14.
 Lisez le «Nouveliste»

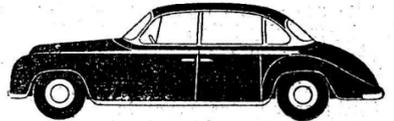


La belle confection
 AVENUE DE LA GARE - SION



Rond rond rond...

... les moteurs doivent tourner rond! Ils le font d'ailleurs et fournissent volontiers le rendement demandé, mais ils veulent être traités de façon moderne et judicieuse. Prenez soin, vous aussi, de vos moteurs en les lubrifiant avec la meilleure huile (elle s'avère toujours la meilleure marché), la plus onctueuse des huiles pour moteurs*.



Demandez l'ELEKTRION à votre garagiste ou à
OTHMAR FEHR & CIE, ZÜRICH 2
 Selnaustr. 15, Tél. (051) 25 43 36

***ELEKTRION**
 «électronisée» par procédé scientifique exclusif. Le seul lubrifiant offrant ce super-avantage: l'«électronisation» a pour effet un accroissement de toutes les qualités.
 Examinée et approuvée par les constructeurs compétents.
 ELEKTRION classique sans additifs huile unitaire pour toute l'année SAE 20/30 (type 5055)
 ELEKTRION HD/S huile unitaire pour tout l'année SAE 20/30 (type 5352)
 et toutes viscosités.

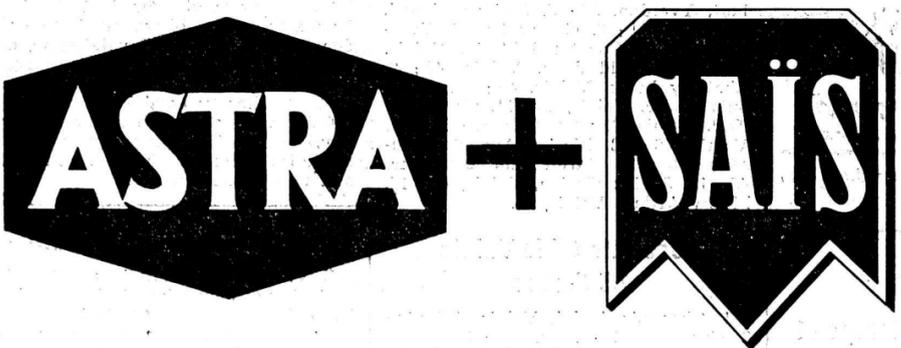


ELEKTRION

Huile pour moteurs

BAISSE DE PRIX SUR L'HUILE 25 cts

Vos deux huiles de marque préférées



plus avantageuses que jamais
 dès maintenant seulement
Fr. 2.95
 Renouvelez vos provisions d'huile et choisissez les produits de marque ASTRA + SAIS pour une qualité surfine à un prix avantageux!

Droit comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **Bas prix.** Depuis Fr. 15.50 suivant âge. Envois à choix.
 Rt. Michel, articles sanitaires, 3, Mercerie, Lausanne.

50 MATELAS

neufs, à ressorts (garantis 10 ans), rembourrage 1re qualité, coutil, sanitas bleu 90 x 190 cm ou 95 x 190 cm, à enlever pour Fr. 78.- pièce. Port compris.
 W. Kurth, fabricant, av. de Morges 9, Lausanne.

Dr Bernard Zen-Ruffinen

spécialiste F.M.H. en chirurgie et neurologie
Martigny

DE RETOUR

Treuil Ruedin
 à vendre, état de neuf, avec charrue vigneronne et houe. Fr. 1300.-.
 Pierre Mudry, machines industrielles, Sierre
 Tél. (027) 5 15 42.

A vendre camion
Chevrolet

1947, basculant Wirz 3 côtés, bon état général. Fr. 4500.-.
 Garage Ch. Guyot S.A., Lausanne - Malley, tél. (021) 24 84 05.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Propre... et fraîche comme une rose!



Comme elle se sent fraîche et pleine d'assurance... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!



2 grands morceaux
 1 pour la salle de bain
 1 pour la cuisine
 seulement 90 cts!

le savon de toilette qui rafraîchit!



Inter file du mauvais coton

Monthey-International 3-0

(mi-temps 1-0)

Parc des sports montheyens, temps superbe; terrain: bon; spectateurs: 400.

Monthey: Anker, Dupont, Peyla; Pot, Kolly, Bussien; Berrut, Ondario, Zanfria, Georgy, Vittenbach.

International: Bussy, Werlen, Domine; Haller, Ecœur, Fallier; Marchi, Carrel, Dubois, Aubert, Barbey.

Buts: Zanfria 35e et 62e, Georgy 67e.

Réhabilitation réussie

Après les mauvaises prestations des dimanches précédents Monthey devait à ses ardents supporters une réhabilitation, elle fut en partie réussie.

Malgré l'absence des Pastore, Monnay, Uhl, Birschler, Coppex, les locaux ont obtenu une victoire nette et méritée, l'introduction des deux nouveaux juniors Anker et Pot apporta un sang nouveau au team cher au bon président Fracheboud. Anker se permit le luxe de bloquer de magistrale façon un pénalty botté par Werlen.

Une mi-temps, un goal, deux pénalties manqués

Tel est le résumé de la première moitié; Zanfria eut une occasion en or d'ouvrir la marque à la 4e minute déjà, cette occasion parue bien plus belle après 14 minutes de jeu lorsque l'arbitre accorda un pénalty (sanctionné avec sévérité), aux locaux, Georgy l'expédia dans les décors, par la suite, Falier le demi genevois à deux reprises obligea Anker à étaler sa classe. A la 31e minute une action Georgy Vittenbach se termine par un puissant tir du dernier nommé, Bussy l'interminable portier genevois dévie du poing le cuir en corner.

A la 35e minute Georgy habilement lancé par Kolly lobe Bussy venu à sa rencontre, Zanfria parachève l'œuvre de son co-équipier en reprenant du chef le ballon qui file au bon endroit.

Quelques minutes avant le thé, un entremetement de Marchi, alors que Bussien le marqua de près attire un coup de sifflet de l'arbitre qui, à la stupéfaction générale, accorde un pénalty, ce dernier ne donne rien, comme signalé plus haut.

Zanfria récidive, Georgy conclut

Les Internationaux jouent leur va-tout peu après la pause, mais Dupont veille au grain et se montre intraitable tout comme Anker.

A la 62e minute Ondario sis au centre du terrain reprend sur la ligne de touche une balle perdue; cette dernière échoit sur Zanfria qui, d'un rapide crochet se débarrasse de son cerbère et file seul à la rencontre des bois genevois; calmement, le centre-avant montheyen ajuste un tir croisé contre lequel Bussy n'a aucune réaction. Ci 2-0. Cinq minutes plus tard, Georgy assoit définitivement la victoire locale en expédiant un tir au fond des filets adverses un tir de volée repris sur centre venu de la droite.

Cette fois-ci les carottes sont cuites et les 20 dernières minutes ne seront que du remplissage.

Rapides commentaires

International nous a semblé résigné à son sort en ce magnifique dimanche printanier, pour une équipe en danger de relégation, quelle nonchalance, quel manque de volonté; seuls Werlen et Aubert tentent de fabriquer quelque chose qui tient du football, mais leurs coéquipiers ne font pas long feu pour tout détruire; c'était à s'arracher les cheveux, pour les dirigeants genevois. La sobriété d'Anker, le net regain de forme d'un Dupont, le travail infatigable de Kolly et Ondario, l'astuce de Georgy, en première mi-temps surtout, et l'opportunité de Zanfria ont été les principaux atouts de la machine rouge et noir qui fonctionna par moment à plein gaz, et du même coup obtint 2 points mérités.

Jeclan.

Bouveret I-Troistorrents I 5 à 1 (mi-temps 1 à 0)

Match disputé sur le terrain, dur et bosselé, de Bouveret.

Troistorrents doit pallier l'absence de trois éléments et non des moindres, ce qui sera un lourd handicap pour l'équipe qui, pour comble, doit jouer toute la première mi-temps, à dix.

D'emblée, les locaux contrôlent les opérations et font à peu près ce qu'ils veulent, face aux montagnards complètement désorganisés. Azy a du travail plein les bras et sauve son camp à plusieurs reprises par des arrêts très difficiles. Il faudra attendre jusqu'à la 25e minute pour voir enfin le centre-avant de Bouveret marquer, d'un superbe tir, le seul but de cette première mi-temps.

Ainsi, malgré une domination constante des locaux, plus rien ne sera marqué jusqu'à la pause.

La deuxième mi-temps ne fut que la répétition de la première. Bouveret domina en long et en large, mais leurs avants vinrent souvent se casser le nez sur une défense bien organisée. Ils pourront cependant réussir quatre filets, de beaux buts, tous précédés de belles combinaisons. Beetschen, le meilleur avant des visiteurs dimanche, sauve l'honneur pour ses couleurs d'un superbe tir pris des 16 mètres.

Victoire entièrement méritée de Bouveret qui, sans la belle partie du trio défensif adverse, aurait été plus nette encore.

Nous ne pouvons juger Troistorrents sur ce match. Cette équipe ayant été fortement handicapée par l'absence de plusieurs titulaires.

A noter la correction des deux équipes et le bon arbitrage de M. Parchet, de Vétroz.

Troistorrents alignait: Azy; Berrut, Granger; Berthoud, F. Germanier, Martenet; Tagan, Evéquo, Donnet R., et Donnet J., Beetschen.

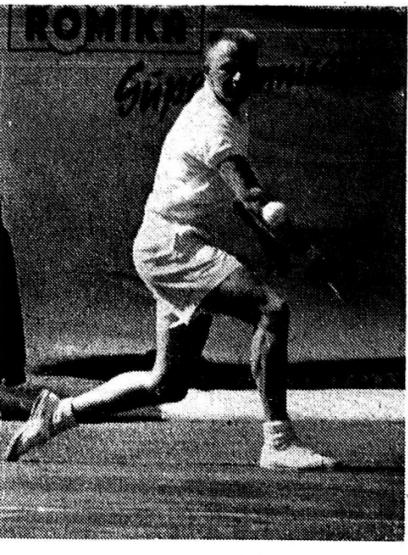


Athlétisme

Une belle victoire suisse

Epreuve à l'américaine (sur le circuit de la Blécherette + une demi-heure sur le terrain de la Pontaise): 1. Ls Marquis - Gabriel Raymond, Genève-Lausanne, 46 km. en 3 h. 50'; 2. Georges Attané - Emile Maggi, France, à 600 m. environ; 3. Leiser - Walker, Zurich, à 800 m.; 4. Chevallier-Toxé, France, à 850 m.; 5. Rubin - Charrière, Lausanne - Genève (prix du meilleur style, à 2 km. 400).

Clarel
Sans égal pour la valsselle et les nettoyages



En quelques lignes...

★ Le Tour d'Espagne se poursuit et se caractérise par ses fréquents changements de leader. L'étape d'hier, Taragone-Valence, 259 km. (la 6e) a été remportée au sprint par le Belge Rick Van Looy devant son compatriote Verplaeet, l'Italien Nencini et le Hollandais De Groot; ce dernier prend la première place du classement général que détenait le Français Stablinski. Aujourd'hui, 7e étape, Valence-Cuenca, 216 km.

★ Les trois Suisses Koblet, Graf et Vaucher ont abandonné hier dans le Grand Prix cyclomotoriste des nations. Cette compétition se terminera aujourd'hui par l'étape Caserta-Roma. Hier, c'était donc l'avant-dernière étape Potenza-Caserta, divisée en deux tronçons. Le premier a été remporté par Baldini devant Pellegrini et la seconde demi-étape par Poblet devant Hoevenaers, Moser, Pellegrini, Fallarini. Le grand bénéficiaire de la journée est le surprenant Belge Hoevenaers qui passe à la première place du classement général avec 2' 03" d'avance sur Fallarini et plus de 3' sur Moser, l'Espagnol Poblet étant quatrième. Koblet a laissé ça là après une crevaison, Graf ne s'est pas présenté au départ de la seconde demi-étape au cours de laquelle Vaucher a abandonné. Les causes de ces abandons sont faciles à deviner: le Tour de Romandie commence jeudi! Nous connaissons donc dans deux jours quelle est la forme réelle de ces trois coureurs.

★ L'équipe suisse de football s'est envolée pour Helsingborg où elle doit jouer mercredi soir contre la Suède. Ballaman, blessé, n'est pas du voyage; le fameux joueur des Grasshoppers doit observer un long repos et ne pourra même pas s'aligner contre les Young Boys pour la répétition de la finale de la Coupe: un coup dur pour les Sauterelles.

Au dernier moment on a fait appel à Riva IV qui est parti avec ses camarades de l'équipe suisse; celle-ci se présentera donc ainsi: Elsener; Kerren, Weber; Grobéty, Meier, Thüler; Pottier, Antenen, Alleman, Eschmann, Riva IV.



Concours du No 34

Liste des gagnants:

174 gagnants avec 12 points à Fr. 780,50; 1960 gagnants avec 11 points à Fr. 69,30; 16,167 gagnants avec 10 points à Fr. 8,40.

Loto-Tip: 12 gagnants avec 4 points à Fr. 969,05; 349 gagnants avec 3 pts à Fr. 33,30.

Prix de consolation No 30: 307 gagnants avec 36 points à Fr. 32,60.



PURGE AU JUS DE CITRON efficace agréable bon marché

Une bonne purge pour combattre la grippe est indispensable.

Les grandes manifestations sportives du dimanche

Par une victoire de 3 points à deux contre l'Autriche, l'équipe suisse de la Coupe Davis s'est qualifiée pour le tour suivant, M. Fräsch, remporta la victoire décisive contre Hainko, qu'il battit aisément (à droite). Les championnats cyclistes de Zurich se terminèrent par une double victoire étrangère chez les professionnels. L'Italien Canero ravi au dernier moment la victoire au gagnant de l'an dernier, l'Allemand Junkermann tandis que H. Graf se classait 3e (à gauche en bas). Chez les amateurs, A. Rugg et E. Jaisli, terminèrent haut la main, mais sans sprint final car Jaisli creva juste avant l'arrivée et termina second (à gauche en haut)



32^e Fête centrale de l'A. R. T. S. à Martigny

Le comité de la XXXIIe fête centrale des troupes de subsistances à Martigny, la jeune section du Valais

remercie

le Comité central et son président de l'aide qu'ils leur ont accordée pour la parfaite réussite de cette rencontre amicale,

les sections de Berne, Genève, Lausanne, Montreux et Yverdon de leur avoir permis de s'enrichir d'une si parfaite expérience.

La splendide unité que cette XXXIIe fête centrale a conférée à notre association nous assure de l'avenir des subsistances!

Cap. G. Monachon
Secrétaire

Liste officielle des challenges

Challenges

Général Guisan: Sect. Valais 331 pts. **Etat de Vaud:** Lausanne, 305 pts. **Etat du Valais:** Plt. Bétrisey, 55 pts. **Coca Cola:** 1. Valais, 53,666. 2. Berne, 53,500. Berne reçoit le challenge. **Nescao:** Plt. Frey Louis, 57. **Sollberger, Morges:** Fischer Pierre, 42. **Pomdor:** Plt. Rapin Robert 100-96. **Oulevay:** Sdt Juriens, 51 pts.

Roi du tir 1958: 300 m.: Plt. Frey Louis. **Roi du tir 1958:** 50 m.: Maj. Hiltbold Jean.

Concours inter-sections

Challenge Général Guisan

1. Section Valais, 331 pts; 2. Sec. Lausanne, 305; 3. Sect. Berne, 301; 4. Sect. Montreux, 287; 5. Sect. Yverdon, 257; 6. Sec. Genève, 238.

Challenge Coca-Cola

2. Sect. Berne, 53,500; 1. Sect. Valais, 53,666, (se désiste pour Berne); 3. Sect. Lausanne, 51,333; 4. Sect. Montreux, 49; 5. Sect. Yverdon, 41,500.

Résultats Cible A.R.T.S.

92 tireurs

1. Bétrisey Albert, sect. Valais, 55 pts; 2. Frey Louis, Berne, 54; 3. Fischer Armin, Lausanne, 54; 4. Rapin Robert, Yverdon, 53; 5. Juriens Marcel, Lausanne, 51; 6. Gasser Ernest, Yverdon, 49; 7. Coppex J.-Marie, Valais, 48; 8. Hiltbold Jean, Valais, 48; 9. Chabbey Louis, Valais, 48; 10. Chapuis André, Valais, 48; 11. Germanier Paul, Valais, 47; 12. Delaloye Ignace, Valais, 46; 13. Morier Auguste, Lausanne, 45; 14. Hurmi Paul, Lausanne, 45; 15. Savioz Florian, Valais, 45; 16. Mudry Arthur, Valais, 45.

Résultats Cible Valais

55 tireurs

1. Chappuis André, Valais, 423 pts; 2. Germanier Paul, Vs, 413; 3. Morier Auguste, Lausanne, 403; 4. Frey Louis, Berne, 403; 5. Germanier Charles, Vs, 395; 6. Hiltbold Jean, Vs, 389; 7. Delaloye Ignace, Vs, 389; 8. Rapin Robert, Yverdon, 388; 9. Addy René, Vs, 386; 10. Perrusset Pierre, Genève, 371 pts.

Résultat Cible Pomdor

75 tireurs

1. Bétrisey Albert, Vs, 529 pts; 2. Rapin Robert, Yverdon, 100-96; 3. Guiloud Edgar, Lausanne, 524; 4. Germanier Paul, Vs, 100-92; 5. Frey Louis, Be, 511; 6. Coppex J.-Marie, Vs, 98-88; 7. Hurmi Paul, Lausanne, 496; 8. Opliger Eric, Yverdon, 97-93; 9. Delaloye Ignace, Vs, 494; 10. Gex Hippolyte, Vs, 95-83; 11. Germanier Charles, Vs, 494.

Résultats cible militaire 42 tireurs

1. Hiltbold Jean, Vs, 465 pts; 2. Monachon Gabriel, Vs, 439; 3. Morier Auguste, Laus., 438; 4. Frey Louis, Berne, 413; 5. Stener Roger, Berne, 405; 6. Rappin Robert, Yverdon, 404; 7. Gysin Iraugot, Vs, 392; 8. Germanier Charles, Vs, 384; 9. Coppex Jean-Marie, Vs, 377; 10. Stuby Roger, Montreux, 373.

Résultats Challenge Nescao 38 tireurs

1. Hiltbold Jean, Vs, 57 pts; 2. Morier Auguste, Laus., 57; 3. Monachon Gabriel, Vs, 56; 4. Frey Louis, Be, 56; 5. Käsermann Ernest, Montreux, 52; 6. Stuby Roger, Montreux, 52; 7. Besançon René, Vs, 51; 8. Rouge Jean, Berne, 51; 9. Bétrisey Albert, Vs, 51; 9. Lamon Henri, Vs, 51; 11. Brousoz Léon, Vd, 50; 12. Coppex Jean-Marie Vs, 50.

Résultat Cible Progrès 29 tireurs

1. Germanier Charles, Vs, 74 pts; 2. Frey Louis, Be, 10 + 4 x 10; 3. Morier Auguste, Laus, 74; 4. Gysin Traugott, Vs, 10 + 3 x 10; 4. Bétrisey Albert, Vs, 74; 6. Zaugg Florian, Be, 10 + 3 x 10; 7. Hiltbold Jean, Vs, 74; 8. Monachon Gabriel, Vs, 10 + 3 x 10; 9. Besançon René, Vs, 71; 10. Steiner Roger, Be, 10 + 10.

En guise de conclusion à la publication de ces résultats, nous réitérons à tous les membres de l'ARTS nos félicitations pour la vigueur dont témoigne leur association. Notre admiration va également à la section valaisanne, qui eut la charge et l'honneur de recevoir les participants à la fête centrale, et en particulier au comité d'organisation présidé avec compétence par M. Tornay, de Martigny-Bourg, pour l'effort méritoire accompli afin que cette fête soit une pleine réussite.

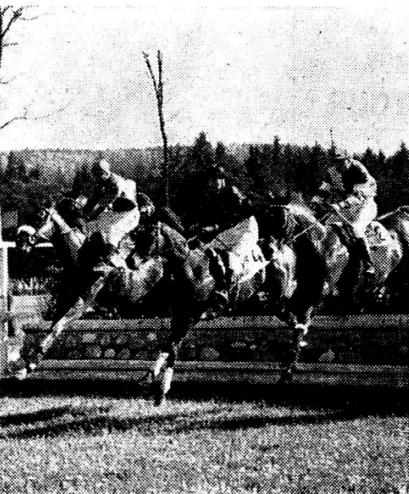
Comunicato agli Italiani

Il V. Consolato d'Italia a Briga avverte i suoi connazionali che essi debbono ritirare in tempo utile i loro passaporti presso i competenti organi di polizia, al fine di potersi recare in Italia a votare nei giorni 25 e 26 maggio.

Nelle principali stazioni le autorità ferroviarie apporranno dei manifesti con tutte le modalità e facilitazioni di viaggio, nonché gli orari dei treni speciali.

Chi non fosse ancora in possesso della cartolina scriva al proprio Comune in Italia o ai propri familiari senza attendere gli ultimi giorni.

V. Consolato d'Italia - Briga.



Mode de printemps et courses de chevaux sensationnelles à Aarau

Les 10 000 spectateurs des courses de chevaux d'Aarau ont assisté à une arrivée sensationnelle dans le Grand Prix du Canton d'Argovie. Même la photo d'arrivée n'a pas pu partager Vaporeux et Cornac: ce fut la course nulle par excellence. Voici à droite une phase de cette course: de gauche presque caché Vaporeux, puis Yacoub, Cornac et Pétillant. Entre les courses, les présentations de mode furent beaucoup applaudies notamment les modèles aussi réussis que celui montré à gauche



Blazer - mode actuelle

dep. 79.-

VETEMENTS
Frey dep. 38.-

Lausanne, prov. bas du Petit-Chêne

A vendre une

Ford Consul
1956, 30 000 km., véhicule très propre, avec radio ; une

Fiat 500
1957, (juillet), 6000 km., toit ouvrant. Véhicule à l'état de neuf ; une

Renault Dauphine
1957, 25 000 km. Véhicule très propre ; une

Fiat Topolino
1952, parfait état mécanique et carrosserie. Prix avantageux.

S'adr. Garage Olympic, Sion, tél. (027) 2 35 82.

On cherche pour de suite une

jeune fille

de 16 à 20 ans, pour aider au ménage et au magasin.

Ecrire au Nouvelliste, St-Maurice, sous T 3597.

Le nouveau
Persil
vous garantit
propreté,
douceur et des résultats
bien meilleurs!

Coiffure Permanentes flexibles et gonflantes

Folie Madame

MARTIGNY - Tél. 6 11 18

NORBERT & GERMAINE FAVRE

BON PETIT CAFE

ouvert toute l'année, à vendre à Salvan, avec immeuble 6 chambres et matériel d'exploitation, pour le prix de Fr. 40 000.—, cause maladie. Réelle occasion.

Ecrire sous chiffre P 6294 à Publicitas, Martigny-Ville.

A vendre à Sion, situation tranquille

JOLIE VILLA

3 pièces, confort, garage et locaux pouvant s'adapter pour atelier. Prix réellement avantageux.

Prière d'écrire sous chiffre P 6296 S à Publicitas Sion.

Contre la tavelure

ORGANOL N
Siegfried

SIEGFRIED S. A. ZOFINGUE

A vendre

Tracteur SIMAR

faute imprévue, comme neuf, 4 roues, moteur 12 CV, balance pour charrue, beaucoup d'accessoires, encore sous garantie, 4 mois, rabais Fr. 2000.—.

S'adresser à E. Arlettaz, Fully. Tél. (026) 6 31 44.

Organisation complète de

TOMBOLA 100.000 LOTS

Venthyfers SAXON
ARTICLES DE FETES

TEL. 62351

A vendre beaux plantons de

choux-fleurs

Roi des Géants ; on dispose encore de quelques milliers de plantons de tomates.

Bernard Neury, horticulteur, Saxon

Tél. (026) 6 21 83 ; non-réponse 2 23 15.

POUR VOS LESSIVES PRENEZ

La nouvelle
« SERVIS »

La machine à laver qui

LAVE
RINCE
CUIT
ESSORE

à partir de Fr. 675.—

Demandez une démonstration et prospectus sans engagement chez

BRUTTIN-GAY-BALMAZ - GRONE
Agence pour le Valais Tél. (027) 4 22 79

Abonnez-vous au Nouvelliste

Sensationnel pour les nettoyages grâce à la MERVEILLEUSE MOUSSE DETERGENTE

AJAX
MOUSSE - RECURE - POLIR
Dégraisse

Pour moi, «blanc»
c'est la blancheur

Persil

A vendre

TOPO

ancien modèle, moteur, suspension et boîte à vitesses entièrement révisés. Batterie neuve, très bon état de marche. Prix Fr. 1000.—.

S'adr. à Gaston Morex, Olon (Vd).

A vendre très belle

robe de communion

avec accessoires, le tout en parfait état, pour 50 fr.

S'adr. à Mme Besson, Hôtel de la Gare, Monthey, tél. 4 28 41.

Fumier bovin

à enlever de suite.

S'adr. J. P. Nicolier, agr., La Forclaz (Vaud).

Votation des 10 et 11 mai sur le régime financier fédéral

De 1946 à 1957, soit en 11 ans, la Confédération a enregistré pour

2 milliards cinq cents millions de bonis

Cela représente Fr. 500.— par habitant de notre pays ! Vous y avez aussi contribué personnellement !

Aujourd'hui, la Confédération vous propose un régime financier pour les 6 prochaines années, soit de 1959 à 1964, qui prévoit

274 millions de diminutions d'impôt par an

Après avoir supporté les charges du contribuable, voulez-vous refuser les allègements fiscaux qui vous sont ainsi offerts ?

Concitoyens valaisans !

pour la première fois

On veut inscrire dans la Constitution fédérale une disposition accordant aux cantons économiquement désavantagés comme le Valais

une part aux recettes fédérales un peu supérieure à celle des cantons économiquement forts

Dans l'intérêt du canton

votez oui

Comité d'action pour des finances saines et des allègements fiscaux

VOTRE ANNONCE



paraissant à cette place aurait frappé de nombreuses personnes qui justement ont besoin de vos produits...

Pâtisseries

qui désirez ouvrir un tea-room,

bar à café ou autres, avec patentes liqueurs, apéritifs ainsi que farines, (pâtisserie et petite boulangerie).

Nous avons de très beaux locaux modernes à disposition, dans localité très industrielle du Bas-Valais, à conditions particulièrement intéressantes.

S'adresser case postale 127, Martigny-Ville.



Martigny, tél. 6.10.03

Se recommande
G. MONNET

CONFISERIE • TEA-ROOM

Savon « Perfecta »

400 g, parfumé

Soude fine « Incroyable »

Encaustique « Abeille »

solide et liquide

Trois produits de première qualité avec bon-prime vous offrant gratuitement toute votre argenterie, vos linges, draps et nappes.

J. RANDON / GENÈVE

SIERRE

31 MAI
1 JUIN
1958

FÊTE CANTONALE
DES MUSIQUES
VALAISANNES

radio-télévision

Mardi 6 mai

SOTTENS — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 8 h. Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Cinq de la chanson. 12 h. 15 La discothèque du curieux. 12 h. 30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Intermezzo. 13 h. Mardi les gars! 13 h. 10 Soufflons un peu. 13 h. 25 Du film à l'opéra. 14 h. Arrêt.

16 h. Au goût du jour. 16 h. 30 Les visiteurs de seize heures trente. 17 h. 30 Les poètes comédiens. 17 h. 45 Musique de danse. 18 h. Le micro dans la vie. 18 h. 30 Cinémagazine. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Comptines et jeux d'enfants. 20 h. Le forum de Radio-Lausanne. 20 h. 20 Disques. 20 h. 30 Pour le 200ème anniversaire de la naissance de Robespierre, théâtre: **L'incorruptible**. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Croisade 58. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Piano-Cocktail. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique populaire. 13 h. Chronique de la Suisse orientale. 13 h. 15 Musique populaire. 13 h. 30 Sonate No 7 de Beethoven. 14 h. Récit. 14 h. 30 Arrêt.

16 h. Harmonies légères. 16 h. 45 Le feuilleton botanique. 17 h. Musique vocale allemande. 17 h. 30 Sous toutes les latitudes. 18 h. Pour les amateurs de jazz. 18 h. 30 Reportage. 18 h. 45 Musique douce. 19 h. 30 Informations - 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Concert symphonique. 21 h. 30 Causerie. 22 h. Partita pour cuivres. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Souvenirs d'Italie. 23 h. Rythmes. 23 h. 15 Fin.

CIBA

Carbamate CIBA, le produit efficace contre la tavelure.

CIBA Société Anonyme Bâle

Johnston

La tondeuse à gazon à moteur

Lorsqu'on parle d'entretien de pelouses, on pense toujours à JOHNSTON!

Nos tondeuses ont été choisies pour l'entretien des pelouses de l'Exposition de Bruxelles.

En vente dans plus de 100 quincailleries.

Trente Stations-service assurent le service de réparation. Prospectus et liste des revendeurs par l'agent général: Otto Richei S. A., Wettingen, Landstr. 131, tél. 056/6 77 33

ROSIERS

ROSIERS NAINS OU BUISSONS
dans les plus belles variétés, la p. Fr. 2.70
10 p. Fr. 23.—. Colis réclame de 12 variétés et coloris différents à mon choix, Fr. 27.50

ROSIERS POLYANTHA
multiflore, en buissons, pour plates-bandes, à floraison continue, à planter en groupe dans une seule couleur, 10 p. Fr. 23.—, 50 p. Fr. 95.—.

ROSIERS GRIMPANTS
à grandes fleurs, superbes variétés vigoureuses, la p. Fr. 4.50, 10 p. Fr. 42.—.

ROSIERS TIGES
la p. Fr. 8.50, 10 p. Fr. 80.—.
Expéditions soignées avec mode de culture. Demandez le catalogue général.

PÉPINIÈRES
Marlétaz
Tél. (025) 5 22 94 BEX (Vaud)

CHAQUE SEMAINE

Poussins 3 jours Leghorn-lourde Fr. 1.50
Poussins 3 jours Leghorn X New-Hampshire et Leghorn X Sussex Fr. 1.50
Poussins de 6 semaines Leghorn-Lourde Fr. 5.—
Poussins Leghorn X New-Hampshire et Leghorn X Sussex de 6 semaines Fr. 6.—
Rabais par quantité. Troupeau agglutiné contre le pullorum. Pondeuses contrôlées au nid-trappe. Santé garantie.

A. Angélini, Parc avicole de Vigny, Villeneuve (Broye) (Fbg)

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

Aidez vous aussi!

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE!

Petit hôtel-pension

simple, mais confortable, 18 - 20 lits, dans station connue du Bas-Valais, maison d'ancienne renommée, conviendrait spécialement pour dame seule. Mobilier et inventaire compris:
Fr. 55 000.—

Ecrire sous chiffre P 6295 à Publicitas, Martigny-Ville.

PERDU

La personne qui, samedi matin, a ramassé dans le pré, au bord de la route Massongex-St-Maurice, un sac de voyage en vachette brun clair est priée de le rapporter, contre récompense, à la gendarmerie de St-Maurice.

Hôtel du Cerf, Sion, cherche une bonne **sommelière** connaissant les deux services. Prière de se présenter.

Nous cherchons pour le **Garage Tourbillon à Sion** un

chef de station ayant si possible l'expérience du service à la colonne.

S'adresser au **Garage Couturier S.A., Sion.**

On cherche gentille jeune fille comme **sommelière**
Tél. (027) 5 12 91.

Dr Pasquier SAXON DE RETOUR

Cherche à louer pour août petit **chalet** ou 2 pièces, région montagneuse.
Ecrire **Hersenberg, 21 rue Meynadier, Paris XIX (France).**

A vendre un **concasseur** à mâchoires No 3, d'occasion, largeur des mâchoires env. 300 mm., ouverture env. 330 mm., en parfait état. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre **K. 5347 X Publicitas Genève.**

A vendre à Martigny **immeubles locatifs** neuf, confort, 4 appartements.
Offres par écrit sous chiffre **160 à Publicitas, Martigny.**

On cherche à placer en estivage sept **génisses** grises.

Faire offres à **Fam. Raboud, l'Allex, Bex,** tél. 5 24 46.

A vendre **REMORQUE DE JEEP**

occasion, double châssis, pour le prix de Fr. 750.—.

Faire offres sous chiffre **AS 5163 S, aux Annonces Suisses, Sion.**

Jeunes filles

sympathiques, sont demandées comme, femmes de chambre et fille de salle. Débutantes acceptées. Offres à **Hôtel-pension Château du Martheray, Begnins,** tél. (022) 9 14 09.

Monthey

On cherche de suite **sommelière** ou débutante. S'adresser **Tél. (025) 4 27 44.**

Restaurant sur bon passage cherche une **sommelière**

si possible bilingue, débutante acceptée, ainsi qu'une fille de salle connaissant bien son service.
S'adr. **Hôtel de Ville Broc (FR),** téléphone (029) 3 15 07.

On cherche pour de suite ou date à convenir **sommelière**

honnête et de confiance, sachant les deux services, dans bon restaurant du canton de Neuchâtel. Fort salaire.

Faire offres sous chiffre **OFA 6373 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.**

Etudiant

16 ans, français-allemand, **cherche emploi** pendant les mois d'été.

Faire offres écrites sous chiffre **P 6305 S à Publicitas, Sion.**

On demande de suite deux **sommelières**

connaissant le service; éventuellement débutantes. Faire offres av. photo à **l'Hôtel de la Lande, Le Brassus (VD)** Tél. (021) 8 55 63.

Fête cantonale des musiques valaisannes

Sierre, 31 mai et 1er juin 1958
42 sociétés 2000 musiciens
On engage **120 SOMMELIÈRES**
Renseignements et inscriptions au Magasin de Musique Edm. Zufferey, Sierre. Tél. (027) 5 18 17 ou 5 03 57 (appart.)

JEUNE FILLE

demandée de suite à Brigue pour travaux de ménage. Confort moderne. Occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages, vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste à St-Maurice sous S 3596.

Porcherie à Martigny-Bourg

Toujours à disposition des porcelets à partir de 5 tours

Se recommandent: **BURKHALTER & DECAILLET**

Dépôt Aliment Malosa-Schenk
Martigny-Ville Tél. (026) 6 12 41

mineurs - maçons et manoeuvres

Nous engageons de suite pour nos chantiers de galerie Bons salaires
Faire offres à **Losinger & Cie S. A.,** Chantiers de Bertol et Bricola, Les Hautières. Tél. (027) 4 62 13

Votre voiture est un capital

son importance est déterminée par l'aspect de sa carrosserie. Donc, confiez-la à **GHIA**
Carrosserie GHIA - Aigle
Tél. (025) 2 26 45.

DEMANDEZ notre excellent bœuf salé et fumé

le kg. Fr. 4.—
Boucherie O. Neuwenschwander S. A. Genève
17, av. du Mail — Téléphone (022) 24 19 94

Le linge lavé au nouveau **Persil** se salit moins facilement.

Sur deux notes

Radio-Lausanne s'est acquis la reconnaissance de tous les chanteurs valaisans pour l'amabilité et le soin mis à enregistrer toutes les productions. Même l'exercice de «lecture à vue» passera sur les ondes. Comme je m'étonnais, j'ai appris que les auditeurs entendront précisément cette transmission lors d'une émission radio-scolaire qui aura pour thème l'importance de l'étude du solfège et le but de la lecture à vue.

« Ils font bien, m'a dit un chanteur en sortant de la salle, mais on avait déjà assez le «trac» comme cela sans y ajouter en nous plaçant devant ce micro ! » Mais aussi quelle application ! Peut-être est-ce justement à cause de cela que 7 sociétés ont reçu les félicitations du jury lors de ce concours ?

Jean.

Aux producteurs de fraises

Il est temps pour les producteurs de fraises de la plaine d'entreprendre dès parution du présent communiqué, le second traitement prévu pour la lutte simultanée contre le Tarsonème et l'Anthronome (voir notre dernier communiqué). La bouillie à utiliser sera la suivante :

Kelthane ou Basudine, 3 dl. pour 100 litres + Gézarol 50 ou 75, ou Pediane, ou Dedelo 75, à 150 ou 250 gr. pour 100 litres (suivant concentration) + soufre mouillable, 100 gr. par 100 litres + Oxychlorure, ou Carbonate, ou Sulfate basique de cuivre, 50 gr. pour 100 litres.

Nous rappelons que ce deuxième traitement est de la plus haute importance.

Aux viticulteurs

La période très chaude que nous avons traversée ces derniers temps a favorisé le développement de la vigne. Le moment est venu de prendre toutes dispositions utiles en vue de lutter contre les acariens (araignées rouges). Le traitement avec l'un des produits que nous mentionnons ci-dessous doit être entrepris après le débourement, lorsque les pousses ont atteint environ 4 à 5 cm. (les applications ne se feront donc pas dans tout le Valais en même temps et les vigneron prendront comme base la règle susmentionnée).

Produits : Ester phosphorique du type Systémique (Métasystox, Métasystox I, Ekatine) ou Acaricides spécifiques (Arainex, Kelthane émulsion, Phenaptone) ou Oleoparathion du type Pacol.

Station cantonale de la protection des plantes : Michel Luisier.

La journée de la lutte contre le gel

PROGRAMME

8 mai 1958 :
14 h. 30 Rendez-vous des participants à la Halle de Châteauneuf. (Arrêt du train). 15 h. Commentaires et visite des installations expérimentales d'aspersion d'eau au domaine de Vétroz. (Praz-Pourris). 16 h. 30 Commentaires et visite des installations expérimentales de chauffage au domaine de l'île aux Ecussons. 18 h. Fin des visites.

9 mai 1958 :
3 h. (le matin) Démonstration des installations de chauffage en fonctionnement au domaine de l'île aux Ecussons. 4 h. 30 Démonstration des installations d'aspersion d'eau en fonctionnement au domaine de Vétroz (Praz-Pourris). 6 h. 30 Petit déjeuner au Restaurant « Les Fougères » (Fr. 2.— service compris). 7 h. 30 Echange d'impressions et discussion.

Sous-station fédérale d'essais agricoles

Commission cantonale de lutte contre le gel
G. Perraudin

Nos fruits et légumes

Bulletin de renseignements No 5 Quantités expédiées du 27 avril au 3 mai 1958

ASPERGES			
27. 4. 58	28	1. 5. 58	2,376
28. 4. 58	942	2. 5. 58	3,719
29. 4. 58	1711	3. 5. 58	375
30. 4. 58	1973	Total	11,124
Expédié jusqu'au 26. 4. 1958			573
Expéditions au 3. 5. 1958			11,697
Prévisions semaine du 4 au 10. 5. 58			60,000

OBSERVATIONS

Asperges : Le temps est maintenant favorable à la production et les apports seront élevés cette semaine. La prise en charge est annoncée pour le 11 mai.

La floraison des poiriers est sur son déclin ; celle des pommiers débute et s'annonce très abondante. Dans les endroits précoces les fraises sont en fleurs ; une partie des cultures souffre du manque de pluie.

Saxon, le 5 mai 1958.



haut-valais

Chez les serruriers constructeurs

L'Association valaisanne des maîtres serruriers constructeurs a tenu son assemblée générale à Glis, en la présence d'une trentaine de délégués et invités.

Nous avons noté parmi les invités le vice-président de Glis, M. Bieler, M. Hildbrand pour l'Office social cantonal et M. Imhof pour le Service de la formation professionnelle, ainsi que M. Tscherrig, vice-président de l'Union cantonale des Arts et Métiers.

Un ordre du jour chargé attendait les délégués et ce ne fut que vers 13 heures que le président, M. Arthur Andréoli, put lever l'assemblée et permettre aux participants de déguster l'apéritif généreusement offert par la Municipalité de Glis.

Protocole, rapport d'activité et comptes de 1957 sont adoptés par l'assemblée sans observation.

Quatre nouvelles entreprises sont admises dans l'Association, puis les délégués règlent par une décision pleine de compréhension la question de l'assurance maladie collective pour tous les ouvriers.

L'assemblée de 1959 sera tenue à Martigny.

Au cours du repas servi au restaurant Amherd, M. le président Andréoli salue cordialement les invités qui, à leur tour, ont d'aimables paroles pour l'association, pour le travail qu'elle accompli dans l'intérêt de la profession et de la collectivité.



Etat civil Avril 1958

Mariages :

de Riedmatten Etienne et Sierro Martine, Sion ; Antonioli Marc, Sion et de Preux Madeleine, Paris XVème ; Egli Robert et Haefliger Jacqueline, Sion ; De Andrea Carluccio et Piccoli Luciana, Sion ; Udry Marcel et Dupraz Alice, Sion ; Rivier Claude, Cheseaux (VD) et Wolff Frédérique, Sion ; Fournier Camille et Egli Myrta, Sion ; Pannatier Bernard, Sion et Bochatay Josiane, Chippis ; Barman Georges et Bonvin Georgette, Sion ; Christe Marcel, Montbéliard (France) et Jost Jeanne, Sion ; Schmid Gilbert et Germanier Monique, Sion ; Thévenon André, Neuchâtel et Kamerzin Marie, Sion ; Heuser Peter, Sion et Bressoud Alice, Sierre ; Mittaz Oswald, Sion et Carruzo Jeanine, à Chamoson ; Haenni Jean-Charles et Amherd Françoise, Sion. Oggiier Albert, Sion et Praplan Léonie, Lens.

Décès :

Héritier Marie-Madeleine, Savièse ; Beney Romain, Ayent ; Rudaz David, Vex ; Torrent Emile, Sion ; Héritier Berthe, Sion ; Nicod Daniel, Berne ; Sauthier Anne-Brigitte, Vétroz ; Fontannaz Henri, Conthey.

Geiger félicité par un diplomate allemand

(Inf. part.) — Le consul général d'Allemagne avec résidence à Genève, M. le Dr Rodolf Thirfelder, est venu en Valais rendre visite à l'aviateur Geiger. Il a tenu à remercier au nom de son gouvernement le pilote valaisan pour ses nombreuses interventions en faveur de ses compatriotes victimes d'acci-

dent dans les Alpes. Accompagné de Mme Thirfelder et de ses enfants, à bord de l'avion du directeur de l'aérodrome de Châteauneuf, le diplomate s'est rendu à la Rosa Blanche.

Ce soir, au Ciné-Club...

Continuant la brillante série de films qu'il a présentés durant cette saison, le Ciné-Club de Sion présentera ce soir, à 20 h. 30 au Capitole « Scarface » (Le Balafre) de Howard Hawks, tourné aux Etats-Unis en 1932. Ses interprètes en sont Paul Muni, Boris Karloff et Georges Raff.

Revendication socialiste

Le groupe socialiste du Grand Conseil a décidé hier de revendiquer la vice-présidence de la Haute Assemblée.

Vingt-cinq ans

Vingt-cinq ans, ça n'a pas l'air bien long. Il y a des gens qui, au bout de trois fois plus d'années, semblent à peine touchés par l'âge. Mais disons « un quart de siècle ». Déjà le laps de temps paraît plus respectable. Continuons : un quart de siècle au service de Dieu et des hommes, un quart de siècle à ne se compter pour rien, à n'être qu'un instrument dans la main du Seigneur, un quart de siècle de dévouement, de prière, d'enseignement et de charité... Voici la vie d'un prêtre de chez nous, de M. le vicaire Lugon.

Durant ces jours où il accompagne à Lourdes les pèlerins valaisans, la paroisse de la Cathédrale et la ville tout entière se font complice d'un secret : préparer une belle fête pour le jubilaire, dimanche prochain 11 mai. Il faut que M. l'abbé Lugon sente d'une manière particulière notre reconnaissance. D'abord parce qu'il est prêtre si complètement, si « religieusement » que sa vie seule est déjà un enseignement, et qu'à chacun de ceux qui l'approchent, il apporte le Christ vivant. Nous le remercions aussi parce que, par lui, il y a plus de charité dans la ville et les alentours, non pas qu'il force les gens à être bons, mais parce qu'il l'est lui-même avec tant d'efficacité et de constance qu'il en crée le climat. Nous le remercions aussi d'ouvrir nos oreilles et nos cœurs aux cris de misère et de douleur de l'humanité, de ne pas nous laisser nous endormir dans la tiédeur de la vieillesse des bien-pensants, de nous rappeler que nous n'avons pas assez fait quand nous avons fait simplement « notre devoir », de nous rendre conscients du fait que tous les hommes, dans tous les pays, sont frères, parce que le sang du Christ a été répandu pour tous et pour chacun d'eux.

Nous le remercions, et pour le lui montrant, nous tiendrons à participer, dans la mesure de nos moyens, à l'achat de la petite automobile qui lui permettra d'être encore mieux tout au service de tous. Peut-être certains trouveront-ils ce cadeau bizarre, voire inutile ou malséant. Mais M. l'abbé Lugon a déjà été au-delà de ses forces. N'est-ce pas de la plus élémentaire logique que de lui donner le moyen de continuer, ou même d'étendre son action bienfaisante, sans ruiner complètement sa santé ? Nous avons besoin de lui, ne le laissons pas, si possible, se tuer à la tâche !

« Heureux jubilé, M. le vicaire Lugon ! » c. c. p. Il c 4094 Sion.



Saillon Convocation

Les membres de la Société de Jeunesse conservatrice de Saillon sont convoqués en assemblée générale qui aura lieu le jeudi 8 mai 1958 à 20 h. 15 à la salle de la Lyre.

A l'ordre du jour :

Congrès 1958 à Saillon.
Conférence de M. A. Arlettaz, président de la FJCVR.
Invitation cordiale à tous les membres du parti.

Assemblée générale du parti conservateur-chrétien social

Les membres du parti conservateur-chrétien social de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée générale le jeudi 8 mai 1958, à 20 heures 30, à l'Hôtel Kluser avec l'ordre du jour suivant :

1. Conférence de M. le conseiller d'Etat Théodore Ayer, chef du Département des finances du canton de Fribourg, sur la votation des 10 et 11 mai 1958 relative au régime financier de la Confédération.
2. Rapport des conseillers sur l'activité du conseil communal.

Le comité.

conthey

Ardon

Accident de travail

M. André Zermatten, âgé de 25 ans, s'est blessé à un pied en travaillant sur un des chantiers hydro-électriques de la Lizerne. Il a été transporté à l'hôpital régional de Sion où il a reçu les soins que nécessitait son état.

st. maurice

Blessés devant une clinique

Dimanche soir, M. Bernard Mariétan, de Massongex, âgé de 21 ans, travaillant à la Ciba, est tombé en moto devant la clinique St-Amé. Son passager, M. Lorétan Bernard, 16 ans, aussi de Massongex et lui-même ont été relevés avec de fortes commotions et des fractures.

Petits échos d'une grande fête

(Suite et fin)

● Ce n'était certes pas une sinécure que de servir quelque 2100 couverts par repas lors de notre fête cantonale de chant. Aussi, devons-nous relever le mérite qui revient aux restaurateurs, notamment au sympathique tenancier du Buffet de la Gare qui supervisa le tout, et veilla au bon déroulement du service assisté du responsable, M. Georges Donnet. Tout le monde s'est déclaré enchanté de l'excellence des mets servis et de la rapidité avec laquelle les sommeliers travaillèrent. En effet, de l'avis général jamais l'on ne vit cela dans un banquet si important.

● Le service d'ordre et la circulation furent réglés de manière parfaite par les agents de notre police cantonale assistés, pour le service des parcs, de nombreux G. F. Avouons simplement que sous les ordres du brigadier Collombin et de M. Favre, ils ont réglé impeccablement l'énorme flux des véhicules.

● Un grand bravo aux CFF et au chef de gare de St-Maurice, M. Glassey, pour l'amabilité avec laquelle ils ont assuré le transport des chanteurs. Malgré une prise d'assaut des trains, tous les employés CFF ont accompli leur besogne avec le sourire.

● Toujours sur la brèche et fort dévouée, la fanfare municipale de St-Maurice a prêté son concours fort apprécié aux organisateurs. Ses morceaux avec lesquels elle accueillit les chanteurs aux arrivées des trains, et surtout son concert de dimanche après-midi furent fort goûtés par tous les auditeurs.

● D'aucuns s'étonnent que le « Nouvelliste » ne publie pas les noms de tous les membres du comité d'organisation. Nous l'aurions fait volontiers si nous ne savions pas pertinemment que ces messieurs n'y tiennent pas du tout, ayant œuvré de tout cœur uniquement pour que nos chanteurs soient satisfaits.

● Quelques petites erreurs se sont glissées dans notre numéro de hier. Tout le monde aura compris que nous parlions de plus de 5000 spectateurs et non pas de « plus de 500 » comme on me l'a fait dire. De plus, dans les Chœurs de Dames, seul Monthey (avec la « Clé de Sol ») a eu droit aux félicitations du jury. Les Chœurs de Martigny et Sion ont eu droit à la mention « excellent », mention à laquelle nous joignons nos félicitations.

Salvan

Fracture du genou

(Inf. part.) — M. Raymond Wœffray, de Vernayaz, victime d'un accident de ski dans la région de Salvan, a été hospitalisé à l'hôpital du district de Martigny avec une fracture du genou.

Paul Pasquier triomphe à Estavayer

Dimanche 4 mai a eu lieu à Estavayer-le-Lac la première des séries de représentations du «Mystère de Saint-Laurent», oeuvre dramatique créée à l'occasion du XVIIe centenaire du martyre de Saint-Laurent, patron de la ville et de la Paroisse d'Estavayer-le-Lac. Cette oeuvre est due pour le texte à l'abbé François-Xavier Brodard, professeur, et pour la musique à M. Bernard Chenaux, organiste et maître de chapelle à Estavayer-le-Lac. Elle est exécutée par une troupe de 80 acteurs, un groupe d'instrumentistes et le chœur-mixte paroissial d'Estavayer-le-Lac.

Admirablement descriptive des circonstances douloureuses de l'époque, elle fait revivre, de poignante façon, les dramatiques épisodes de la persécution de Valérien et ses personnalités marquantes, notamment le Pape Xiste et le diacre Laurent.

Le texte, fort bien écrit, concis, sobre, est d'un effet prenant. Quant à la musique, elle est d'une vraie richesse de coloration et de rythme ; elle illustre l'action avec des moyens techniques et mélodiques du meilleur effet ; elle se termine par une Fugue de fort belle tenue.

Cette première, qui a été un vrai succès, s'est déroulée en présence d'une assistance considérable et relevée ; elle a pleinement suscité l'émotion requise par le «Mystère».



Monsieur et Madame Henri LUGON-MOULIN ;

Madame veuve Emma VOUILLOZ et ses enfants ;

Madame veuve Mathilde LUGON-MOULIN et ses enfants ;

Monsieur Séraphin VOUILLOZ et ses enfants ;

Monsieur et Madame Charly LUGON-MOULIN et leurs enfants ;

Les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Sidonie Lugon-Moulin tertiaire de St-François commerçante

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et alliée, survenu dans sa 81e année munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fimhaut le mercredi 7 mai 1958 à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Edmond ZUFFEREY, à New-York ;

Monsieur et Madame Alphonse ZUFFEREY-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;

Madame Joséphine ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame Edouard ZUFFEREY-KUONEN et leurs enfants, à Bex ;

Madame et Monsieur Alphonse ESBORRAT-ZUFFEREY et leur fille, à Saxon ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Veuve

Joséphine ZUFFEREY née BERCLAZ

leur très chère belle-maman, tante, arrière-tante et parente, survenu accidentellement à Sierre dans sa 86e année et munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, mercredi 7 mai 1958 à 10 heures. Départ du domicile mortuaire, Glarey, à 9 heures 45.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu

Marguerite GUIGOZ-FUSAY

expriment leur sincère gratitude à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil qui les a frappés.



J. VOEFFRAY & Fils

Av. des Mayennets - Bâtiment Valère SION

Cercueils — Couronnes — Transports CORBILLARD AUTOMOBILE

A condition de... M. Dulles toujours favorable à une conférence au sommet

COPENHAGUE 6 mai. — (Ag AFP) — La seconde séance à huis clos de lundi après-midi de la session de Copenhague a été consacrée aux problèmes des relations Est-Ouest et à la préparation de la conférence au sommet.

M. Foster Dulles a ouvert le débat en rendant compte de ce qui a été fait depuis décembre pour rendre possible une conférence entre chefs de gouvernement avec l'Union soviétique. Puis le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale prend la parole.

D'abord un climat de détente

M. Henrich von Brentano estime qu'après les expériences décevantes qui se sont succédées et devant l'impossibilité de trouver une solution à tous les problèmes politiques, il faut arriver à créer un climat de détente par le désarmement.

Aussi d'après le chef de la délégation allemande le désarmement passe aujourd'hui avant les problèmes politiques. Il reconnaît il est vrai que toute concession soviétique dans le domaine politique faciliterait le désarmement. M. von Brentano rend compte ensuite des entretiens germano-soviétiques qui se sont poursuivis à l'occasion du voyage à Bonn de M. Anastase Mikoyan.

Il ressort de ces explications que M. Mikoyan s'est rendu compte de l'impossibilité de séparer l'Allemagne du monde occidental.

Gare au désastre

Après M. von Brentano, M. Selwyn Lloyd confirme ce qu'a dit M. Dulles sur les tractations avec Moscou. D'après lui, les Soviétiques voudraient amener les Occidentaux à parler dans un cadre qui leur convienne mais en même temps ne pas prendre d'engagements de nature à les lier. La Grande-Bretagne est toujours favorable à une conférence au sommet mais à condition que des résultats positifs s'annoncent comme possibles. Il insiste longuement sur le fait que le désarmement atomique et les restrictions aux armements classiques ne doivent pas être séparés. Sinon, dit-il, nous allons au désastre.

M. Pineau (France) succède à M. Lloyd. Il rappelle l'échange de lettres entre les puissances occidentales et Moscou depuis décembre dernier. « Le temps de Mme de Sévigné n'est pas révolu, encore que le style ait beaucoup changé », remarque-t-il.

Le ministre français défend le plan occidental sur le désarmement d'août 1957, plan « raisonnable, loyal et sérieux ». Il ne faut pas le modifier à la légère. Il voudrait un désarmement partiel mais valable progressivement pour tous et non, ainsi que l'entendent les Russes, limité à certaines zones situées en Europe en dehors des frontières soviétiques. Il admet des applications régionales plus immédiates mais sur la base d'un désarmement égal pour tous.

Nous étions sincères

M. Dulles intervient une deuxième fois pour faire un exposé sur les récents débats au Conseil de sécurité « qui ne jettent pas une lumière brillante sur l'attitude soviétique ». Il révèle qu'avant le débat sur le contrôle des zones arctiques au cours duquel les Etats-Unis proposèrent un contrôle aérien de ces zones, il avait convoqué M. Menchikov, ambassadeur de l'Union soviétique à Washington, pour lui dire que les intentions américaines étaient sincères et que si les Russes acceptaient le contrôle arctique ce ne serait qu'un début.

- Si...

Le secrétaire d'Etat américain reprend alors la question de la conférence au sommet. Il affirme que s'il existe le moindre espoir de voir l'Union soviétique modifier son attitude, il faut qu'une telle conférence ait lieu. « Le président Eisenhower et moi-même sommes favorables à une telle réunion à condition qu'elle soit bien préparée, de manière que puissent apparaître des possibilités d'accord ». Pour le secrétaire d'Etat américain les difficultés de procédure ne sont pas graves. Ce qui l'est c'est la prétention soviétique à une parité des participants car elle ferait apparaître l'existence de blocs compacts.

M. Josef Luns (Pays-Bas) se prononce contre le « dégroupement » qui, selon lui, n'aboutirait qu'à un affaiblissement de l'OTAN.

Les amoureux...

Les députés français ont ceci de commun avec les amoureux, qu'ils se comportent comme s'ils étaient seuls au monde. Enclos dans l'aire étroite du Palais Bourbon ils refont à leur mesure qui est petite une Byzance sans dorure.

Pourtant l'Algérie, l'Afrique sont parcourues de soubresauts, annonceurs de tempêtes dévastatrices. Pourtant il faudrait connaître la réelle attitude de la France à l'égard de la Conférence au sommet.

Messieurs les députés se livrent à leurs minuscules calculs, échafaudent des combinaisons qui auront pour effet de geler les contradictions, d'équilibrer les contraires.

Et chacun, mi-déçu, mi-ravi s'en va répétant : « Quel drôle de pays, incompréhensible, futile, encombrant, sordide. Chacun découvre soudain une ou plusieurs raisons à la crise et montre en exemple des peuples qui ignorent les méfaits du pluralisme des partis.

Certes, la multiplicité des partis ne facilite pas l'exercice du pouvoir. La démocratie n'est peut-être pas le meilleur régime qui convient aux grands affrontements de l'histoire.

On prétend que les malheurs de la France sont nés de son système parlementaire. On affirme qu'il lui faudrait deux partis ou une dictature. Le jour où ce pays s'accommoderait d'être représenté par deux partis majoritaires, les poules auront des dents, Eisenhower ne jouera plus au golf et toutes les femmes, l'amour passé, seront belles.

Les Etats qui vivent en dictature ou qui paraissent se satisfaire de deux partis ne semblent pas avoir trouvé pour autant le bonheur. L'Angleterre

ne possède que des bribes de son gigantesque empire. Elle a ses contradictions et beaucoup de citoyens ne comprennent ni sa politique, ni les manières dont elle use à Chypre ou au Kenya.

L'Amérique avec son régime présidentiel patage dans une récession qui provoquera bientôt, si Eisenhower ne se secoue pas, une pluie d'hommes d'affaires qui suivront la courbe de leurs graphiques en se jetant pas la fenêtre. La Russie soumise à une dictature n'échappe pas aux mouvements d'opinion. Elle change de politique et sans opposition parlementaire elle a malgré tout ses opposants, ses luttes de clans. Que dire des démocraties populaires ?

Bref, ces exemples vulgaires sans grande force persuasive servent au moins à démontrer que la France n'est pas seule dans l'ennui et qu'il n'est pas de recette capable de résoudre toutes les difficultés.

On le savait déjà.

Il reste que la France décharrnée par la première guerre mondiale entretenue dans le malheur par encore 18 ans de guerre affronte des désordres qui pour être apaisés, exigent force, jeunesse, structure nouvelle, confiance en soi et foi en une mission. Ce sont des poids trop lourds pour ses épaules de « vieille belle ». Elle se débat dans le tumulte, finira par vivre sous la peau d'un âne pour ne pas avoir voulu risquer de mourir sous une peau de lion. Mais nous en sommes tous là et la France porte en elle tous les germes d'une décomposition de l'Occident et tous ses germes de renouveau.

Jacques Helle.

Le premier jour de la XXXIXe assemblée des délégués de la GCV, à Martigny

Hier lundi, sous la présidence de M. Nigg, président central, les délégués de la GCV (Fédération chrétienne du personnel des entreprises de transport de la Suisse), se sont réunis en l'Hôtel de Ville de Martigny pour leur XXXIXe assemblée. Venus des quatre coins du pays, ce sont plus de 200 délégués qui ont commencé leurs délibérations hier après-midi pour les continuer ce matin.

L'ordre du jour est bien chargé, mais grâce à la bonne volonté de tous et aussi à une excellente organisation (traduction simultanée dans nos trois langues nationales et des écouteurs en suffisance) il se déroule mieux que normalement et l'horaire peut être suivi.

Après la désignation du bureau de l'assemblée, l'adoption du rapport annuel et des comptes, ce sont les propositions de la commission du budget, et la présentation de ce dernier qui sont traitées et que l'assemblée discute.

Les trois secrétaires syndicaux, R. Schmidt pour la partie allemande, A. Kaufmann pour la Suisse romande et G. Darani pour la Suisse italienne, font des exposés fort intéressants et détaillés sur l'activité de leurs secrétariats respectifs pour l'année écoulée. Nous en reparlerons prochainement.

M. Hugo Gschwind, président de la direction générale des CFF avait accepté de prendre part à l'assemblée et de faire connaître certaines remarques et décisions de sa direction. Empêché au dernier instant, il s'est fait représenté par un de ses chefs de service qui a donné connaissance de la position de la direction générale des CFF dans certains problèmes intéressant ces services publics.

L'heure avance et le président Nigg annonce aux participants que M. le municipal Crettex, au nom de l'Administration communale de Martigny, invite tous les délégués à un vin d'honneur offert généreusement. C'est l'occasion pour M. Crettex d'adresser, en peu de phrases, des remerciements à la GCV d'avoir choisi Martigny comme siège de ses délibérations ; il souhaite qu'elles soient fructueuses et se déroulent dans le meilleur esprit.

Après ce vin d'honneur servi dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville, c'est le

BANQUET ET SOIREE FAMILIERE

Par petits groupes, au gré des sympathies et des « copains » retrouvés pour quelques heures, on se rend à l'Hôtel Central pour le banquet auquel chacun fit honneur. Une partie oratoire permit à quelques invités de faire part de leurs vœux et de dire la joie qu'ils avaient de se trouver en si sympathique compagnie. Mais auparavant, M. Jules Terretaz, président de la GCV du Valais romand, adressa ses souhaits de bienvenue en termes heureux. Il souligna que c'était la 3e fois que les délégués de la GCV se réunissent à Martigny pour leur assemblée des délégués. Il eut le plaisir de saluer avec une satisfaction toute particulière les deux représentants des autorités ecclésiastiques en la personne de M. le chanoine Putallaz, de M. le pasteur Muller, de la paroisse réformée, ainsi que des personnalités suivantes : MM. Paul de Courten, président du Grand Conseil et conseiller national, Marcel Gross, conseiller d'Etat, les conseillers nationaux René Jacquod (Sion) et Primborgne (Genève), M. Crettex, délégué de la Municipalité de Martigny, des secrétaires syndicaux de plusieurs organisations ouvrières chrétiennes du canton et de la Suisse romande ainsi que de M. Marcellin Fracheboud, président du cartel valaisan des syndicats chrétiens.

M. Terretaz salua tout particulièrement Mme Fracheboud-Curty, fille du regretté « papa Albert » Curty, ancienne employée au secrétariat romand de la GCV, à Lausanne.

Lors de la partie oratoire prirent notamment la parole : M. le chanoine Putallaz qui excusa l'absence du conducteur spirituel de la paroisse de Martigny étant retenu par un deuil qui vient de la frapper ; M. le pasteur Muller ; M. le président du Grand Conseil Paul de Courten ; M. Marcel Gross, conseiller d'Etat ; M. René Jacquod, au nom de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens et enfin le président central de la GCV M. Nigg.

Succès chrétien social au Grand Conseil bernois

Après les élections du week-end, la répartition des sièges au Grand Conseil bernois est la suivante : Parti des paysans, artisans et bourgeois 80 (-1). Parti socialiste 86 (-5). Parti radical 37 (+2). Parti populaire chrétien social 12 (+3). Alliance des indépendants 2 (+1). Parti populaire évangélique 1 (+1). Parti libéral socialiste 0 (-1).

Cinq cambrioleurs dont un valaisan compromis dans le crime de Plan-les-Ouates

GENEVE, 6 mai. (Ag.) — En procédant à leurs investigations dans l'affaire du crime de Plan-les-Ouates, les enquêteurs ont appris de personnes de l'entourage de la victime, M. Zumbach, que ce dernier avait constaté il y a quelque trois mois la présence, sous une voiture dans un garage loué à Zumbach par un mécanicien, de tout un attirail de cambrioleur. Zumbach avait demandé à son locataire ce que cela signifiait, mais ce dernier lui avait fait comprendre qu'il ne s'agissait là que d'outils de serrurier.

Un Valaisan chef de bande

L'interrogatoire par la police du garage en question vient d'aboutir à l'arrestation de quatre hommes et d'une femme, tous domiciliés à Genève ou dans le canton. Il s'agit du locataire-garagiste, âgé de 29 ans, d'un graphiste, âgé de 31 ans, d'un mécanicien du même âge et d'un chauffeur valaisan, chef de la bande. Enfin, de l'amie de ce dernier, une femme sans profession, âgée de 33 ans.

Vingt cambriolages

Depuis le milieu de l'été dernier et jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire au moment où Zumbach avait fait sa découverte chez son locataire-garagiste, les membres de cette bande avaient commis une vingtaine de cambriolages.

Ils s'attaquaient à des coffres-forts dans des entreprises industrielles et des commerces d'alimentation. Ils emportaient généralement les coffres-forts, les vidaient de leur contenu et les jetaient dans le Rhône. Leurs différents cambriolages leur avaient rapporté quelque 40,000 francs.

500 kg. décourageants

Vers la fin de l'année, un coffre-fort de 500 kg. avait été enlevé dans une entreprise industrielle. On le retrouvait après dans un garage à la Queue d'Arve. Il contenait la jolie somme de 45,000 francs, mais fort heureusement les voleurs n'avaient pas réussi à l'ouvrir.

Les quatre hommes et la femme ont été écroués à la prison de Saint-Antoine.

● WASHINGTON. — Les importations des Etats-Unis avaient reculé en février de 12 %, par rapport à celles de janvier (les importations de janvier étaient déjà de 4 % inférieures à celles du mois de décembre). Les importations de février se montèrent en valeur à 961,5 millions de dollars (janvier 1.095,300,000 dollars).

Votation du 11 mai Appel du parti conservateur-chrétien social valaisan

Le comité du parti conservateur-chrétien-social, réuni à Sion le samedi 3 mai, après avoir entendu un exposé de M. le conseiller national Paul de Courten, et à la suite d'une discussion des plus libres à laquelle chacun participa en toute indépendance, a décidé à l'unanimité de recommander aux citoyens l'acceptation du régime financier fédéral :

● Le projet soumis au vote populaire le 11 mai assure aux finances fédérales les ressources nécessaires à la politique sociale.

- Il constitue un allègement sensible des charges actuelles puisque :
- a) sur 1 200 000 assujettis en vertu des arrêtés d'urgence et des dispositions transitoires en vigueur, 550 000 seront entièrement exonérés ;
 - b) les défalcatons sociales seront augmentées ;
 - c) l'impôt sur le coupon sera réduit de 5 à 3 % ;
 - d) les carnets d'épargne, actuellement exonérés pour Fr. 15.— le seront pour Fr. 40.— ;
 - e) les ristournes et participations aux

bénéfices dans les coopératives, actuellement exonérées en-dessus de 5 %, le seront jusqu'à 5,5 % et le taux d'imposition sera réduit de 5 à 3 % ; f) l'impôt sur le chiffre d'affaires ne frappera plus les produits agricoles : fourrages, paille, produits anti-parasitaires, etc.

● Il inscrit dans la Constitution le principe de la péréquation financière et des subventions différentielles réclamées par tous nos députés et tous ceux qui s'occupent de problèmes économiques.

Le projet soumis au vote le 11 mai est à l'avantage du Valais par sa conception juste et souple des situations économiques.

Que chacun interroge sa conscience et se rende aux urnes pour y déposer un

OUI

Le comité cantonal du parti conservateur-chrétien social :
Le président : A. Vouilloz
Le secrétaire : H. Fragnière

On prend les mêmes M. Pleven redésigné pour former le gouvernement

PARIS, 6 mai. (AFP.) — En quittant l'Elysée, après une heure vingt d'entretien avec le président de la République, M. René Pleven a fait la déclaration suivante :

« Le président de la République m'a convoqué pour me faire savoir qu'après avoir consulté un certain nombre de personnalités politiques sur les conséquences de la situation nouvelle créée par la décision du parti socialiste de ne plus participer à aucun gouvernement, il avait pris la décision de me désigner à nouveau, malgré mon refus antérieur, pour former le gouvernement.

« J'ai déclaré au président de la République, a poursuivi M. Pleven que si j'étais disposé à m'abstenir de toute préoccupation d'ordre personnel, je ne pouvais transiger sur ce qui me paraissait indispensable pour que le gouvernement nouveau ait les moyens d'agir efficacement et de durer.

« J'ai indiqué au président de la République que je reviendrai le voir samedi à 18 heures et que je lui donnerais une réponse positive si les entretiens que je vais avoir avec diverses personnalités m'apportent les assurances nécessaires. »

Le président Pleven a indiqué qu'il aurait plusieurs entretiens à partir de mardi matin au ministère des travaux publics, il a l'intention de recevoir tout d'abord le président Guy Mollet.